

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Arrêté du []

fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux personnels affectés à la délégation à la sécurité routière du ministère de l'intérieur et aux délégués au permis de conduire et à la sécurité routière et aux inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière affectés en services déconcentrés

NOR : [...]

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le décret n° [...] du [...] portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux personnels affectés à la délégation à la sécurité et à la circulation routières du ministère de l'intérieur et aux délégués au permis de conduire et à la sécurité routière et aux inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, affectés en services déconcentrés,

Arrêtent :

Article 1^{er}

La définition des emplois, le nombre d'emplois et le nombre de points par emploi, prévus à l'article 4 du décret du [...] susvisé, dont peuvent bénéficier les fonctionnaires répondant aux conditions fixées par le décret précité, sont fixés en annexe au présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris le []

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur,

Gérard COLLOMB

Le ministre de l'action et des comptes publics

Gérald DARMANIN

ANNEXE

LISTE DES EMPLOIS OUVRANT DROIT A LA NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE, NOMBRE D'EMPLOIS ET NOMBRE DE POINTS PAR EMPLOI

I - EN ADMINISTRATION CENTRALE :

Avis du CTAC rendu le 12 septembre 2017.

II - DANS LES SERVICES DÉCONCENTRÉS :

	Nombre de points par emploi	Nombre d'emplois	Nombre total de points
Catégorie A Délégués au permis de conduire et à la sécurité routière ayant de fortes responsabilités	30	3	90
	28	1	28
	26	1	26
	25	9	225
	24	3	72
	23	15	345
	22	2	44
	21	1	21
	20	10	200
	Total		45

	Nombre de points par emploi	Nombre d'emplois	Nombre total de points
Catégorie B Inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière dont l'exercice des missions comportent des sujétions particulières	18	2	36
	15	20	300
	14	1	14
Total		23	350